



HAL
open science

Conclusion générale

Marie-Emmanuelle Chessel, Patrick Castel

► **To cite this version:**

Marie-Emmanuelle Chessel, Patrick Castel. Conclusion générale. Patrick Castel et Marie-Emmanuelle Chessel. A la recherche de la décision. Etudes de cas en sciences sociales, Presses universitaires du Septentrion, 2024, 9782757440926. <hal-04346851>

HAL Id: hal-04346851

<https://sciencespo.hal.science/hal-04346851v1>

Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Patrick Castel, Marie-Emmanuelle Chessel,
« Conclusion générale », in Patrick Castel, Marie-
Emmanuelle Chessel (dir.), *A la recherche de la
décision. Etudes de cas en sciences sociales*,
Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2024.

FICHER AUTEUR

Conclusion générale

Patrick Castel

Marie-Emmanuelle Chessel

Sciences Po, Centre de sociologie des organisations (CSO), CNRS

La lecture de ces différents chapitres peut donner le tournis. Que peut donc apporter cette diversité de cas et de méthodes d'études ? Nous vous proposons de revenir d'une part sur les méthodes retenues et leur implication et d'autre part sur quelques résultats partagés. Il nous semble que, au-delà de la diversité des méthodes, les auteurs et autrices partagent une démarche qui consiste à regarder leur terrain de près et à examiner leur « cas » par le filtre de la décision. Cette démarche partagée aboutit à quelques résultats : si la diversité des décideurs et décideuses a pu être mise en évidence, il semble qu'ils et elles partagent le fait que leur décision est de plus en plus équipée, ce qui n'empêche pas le maintien d'une responsabilité individuelle, en dernier ressort.

Questions de méthodes

Même si ce n'est pas l'objet du livre, plusieurs manières de penser la décision ont été évoquées dans les textes. C'est le cas du premier chapitre sur les décisions de recrutement. L'autrice décrit les protocoles mis en place en psychologie sociale, en laboratoire, et les « testings », qui visent à mettre en évidence les « biais » des décisions de recrutement. Elle montre que le droit favorise quant à lui l'étude des « processus décisionnels » dans le cadre de la mise en évidence de la discrimination à l'embauche. Ces deux types d'approche ne sont pas utilisés par les auteurs et autrices des chapitres de ce livre, qui proposent d'autres approches en sciences sociales, elles-mêmes diverses.

Différentes méthodes de sciences sociales

Plusieurs enquêtes de type ethnographique sont ainsi proposées. Une enquête ethnographique a eu lieu dans un hôpital psychiatrique. Elle s'appuie sur près de cent journées d'observation et 40 entretiens semi-directifs. Un travail de terrain a été fait auprès de deux comités de décision pluridisciplinaires au sein d'un centre français de lutte contre le cancer. On a pu y observer, enregistrer et retranscrire intégralement les discussions hebdomadaires de 402 dossiers.

Plusieurs enquêtes articulent démarche ethnographique et analyse de sources écrites. C'est le cas de l'enquête à la mairie de Paris. En effet, la décision médico-administrative complexe a laissé des traces dans plusieurs dossiers : des convocations, des rapports d'expertise, des comptes rendus d'examen, des procès-verbaux d'instance, des courriers ou arrêtés

administratifs. À l'analyse de ces riches sources écrites s'ajoutent le témoignage du travailleur et des observations au sein de l'institution. De même, lors de l'enquête dans différents sites de l'Établissement Français du Sang en Bretagne, des observations de lieux de collecte ont pu avoir lieu, de même que des réunions sur l'organisation du prélèvement et une vingtaine d'entretiens. Cette enquête s'ajoute à une analyse des archives et de la littérature grise encadrant les pratiques de sélection depuis les années 1950. Enfin, c'est aussi le cas de l'enquête menée sur les instances de gestion de crise, qui articule enquête par entretien et enquête sur des sources écrites.

Un chapitre s'appuie principalement sur des sources écrites. C'est le cas de l'article de nature historique qui porte sur les patrons d'entreprise du Nord de la France. L'enquête historique a porté sur différents espaces de sociabilité dans lesquels se retrouvent les patrons, à partir de plusieurs fonds d'archives. En effet, les cercles de discussion et de formation de ces patrons ont heureusement laissé des traces.

Un auteur choisit quant à lui de croiser des entretiens avec des données quantitatives sur le milieu décisionnel, les caractéristiques des décideurs et leurs relations, grâce à l'utilisation d'un questionnaire et de données en ligne. Deux chapitres mobilisent des analyses de réseau, soit de manière principale (étude au sein du Tribunal de Commerce de Paris), soit en complément d'une ethnographie organisationnelle (étude de l'entreprise sous LBO).

Une approche partagée par cas

Les chapitres ont certes été centrés sur des exemples très différents, issus de terrains volontairement divers, mettant en évidence des cas situés dans le temps et l'espace. Mais la démarche est partagée par les auteurs et autrices :

elle consiste à examiner de près un terrain, à travers le filtre d'une question. Aussi différents soient-ils, en termes d'objets et de méthodes, ces articles ont pour objectif de nous faire réfléchir sur la question de la décision à partir de réalités situées, de « cas » (Passeron et Revel, 2005).

Ces cas ne se veulent pas nécessairement représentatifs d'une réalité d'ensemble. Par exemple, le cas des patrons chrétiens du Nord de la France, qui fréquentent plusieurs cercles patronaux et lieux de formation, n'est pas nécessairement représentatif ni des patrons chrétiens ni du monde patronal en général, ni même du second XX^e siècle. Mais se pencher sur ces cercles, *a fortiori* religieux, déplace la focale et permet de penser différemment le monde patronal. Cela permet de sortir de l'entreprise pour mieux comprendre ce groupe de dirigeants, et envisager d'autres espaces où les dirigeants d'entreprise discutent de leurs décisions.

Les « cas » étudiés par une équipe de chercheurs travaillant sur la prescription dans un hôpital psychiatrique sont considérés comme « complexes » par les acteurs et actrices eux-mêmes. Ces deux cas constituent des moments où les pharmaciens se sont « avancés » fortement sur le terrain de la prescription et où des médecins ont accepté voire ont demandé leurs conseils. L'un de ces « cas » est aussi jugé exceptionnel à plusieurs titres, en raison des difficultés successives auxquelles la patiente est confrontée, en raison de la coordination défailante de sa prise en charge et en raison de la durée très longue de l'intervention des pharmaciens.

De même, les comités pluridisciplinaires en cancérologie constituent non pas des cas typiques mais plutôt des cas « extrêmes », dans la mesure où les acteurs revendiquaient leur adhésion aux principes de l'*Evidence Based*

Medecine et étaient très impliqués dans sa promotion. L'étude détaillée de ces comités permet de comprendre comment se prennent concrètement les décisions dans de tels comités. L'auteur montre qu'on peut observer une fine articulation entre la référence permanente à des protocoles et des arguments tirés de la tradition clinique (leur expérience ou des éléments singuliers concernant les patients). Seule une observation de très près de ces réunions permet de tels résultats, sachant que le traitement de ces observations fait appel à des méthodes à la fois quantitatives et qualitatives.

On pourrait multiplier les exemples. Ce qui compte ici c'est que ces cas permettent d'aboutir à quelques résultats, car ils résonnent entre eux.

Dilution et réapparition de la décision

Une diversité de décideurs et décideuses

L'ouvrage a mis l'accent sur différents types d'acteurs et d'actrices. Il a permis de réfléchir sur les décideurs et décideuses, qui ne sont pas uniquement les dirigeants et experts, hommes et femmes, mais aussi celles et ceux qui se positionnent face à des décisions qui les concernent, parfois les contestent et s'en emparent.

Un premier ensemble d'acteurs et d'actrices identifiées sont cadres ou dirigeants dans des entreprises. Dans le monde du recrutement, les décideurs et décideuses sont des responsables des ressources humaines, mais plusieurs personnes peuvent être impliquées : dans les cabinets de recrutement et dans l'entreprise, dans le siège ou dans un établissement, dans les entreprises de sous-traitance pour certaines fonctions... Dans le cas d'une réorganisation d'entreprise, les décideurs étudiés sont le PDG et son entourage, un

consultant, des cadres dirigeants (directeurs d'unité), et des cadres de l'actionnaire. Si une vingtaine de personnes participe à des comités discutant de la réorganisation de l'entreprise étudiée, une dizaine de personnes semble participer directement aux décisions. Dans les cercles patronaux, se rassemblent des dirigeants d'entreprise qui se cooptent entre eux. L'un des critères de cette cooptation est précisément la capacité à prendre des décisions, déterminée par les acteurs eux-mêmes. On pourrait ajouter ici les juges du Tribunal de Commerce de Paris. Ces juges ne sont pas des magistrats de carrière mais des hommes et des femmes d'affaire expérimentés, qui exercent leur fonction de juges élus en bénévoles.

Un deuxième ensemble d'acteurs et actrices travaillent dans l'univers médical, et le plus souvent à l'hôpital. Dans un premier cas, les décideurs étudiés sont des médecins, qui autorisent ou non le don du sang. Dans un autre chapitre, n'apparaissent pas seulement les médecins mais aussi les pharmaciens, hommes et femmes, qui interviennent dans certaines configurations pour orienter la prescription. Dans un troisième, ce sont différents médecins, représentant différentes disciplines et ayant des compétences différentes qui participent aux discussions des dossiers de patients atteints de cancer, ce qui invite là aussi à dépasser le seul cadre du colloque singulier entre une ou un médecin et son ou sa patiente.

Un troisième ensemble rassemble l'administration et le monde politique. On a ainsi pu voir un cas avec des agents administratifs, mais aussi des médecins agréés par le Préfet pour exercer des expertises à la demande des administrations. Un autre chapitre s'intéresse aux autorités politiques chargées de gérer les crises ou situations d'urgence. Sont concernés des gouverneurs, des préfets ou des ministres. Parce qu'ils et elles travaillent pour

une administration européenne, on pourrait y ajouter les experts et expertes scientifiques qui travaillent dans une instance décisionnaire collective.

Enfin, le quatrième ensemble permet de mettre en évidence les personnes concernées par ces décisions, et qui peuvent les contester. Dans plusieurs chapitres de l'ouvrage, des personnes, qui peuvent avoir en commun d'être salariées, sont elles-mêmes des décideuses qui doivent interagir avec d'autres et qui doivent répondre à des décisions qui les concernent. Ainsi l'un des textes s'intéresse non seulement à la construction de la décision administrative, mais aussi à sa contestation, par le principal intéressé. Le texte montre que, grâce à ses ressources, ce dernier a pu faire évoluer la décision le concernant, même si le processus n'est pas achevé à la fin de l'enquête. D'autres articles examinent le cas de décisions contestées par des donneurs de sang, par exemple quand une proposition de don de sang est ajournée. On pourrait ajouter le cas des patients qui ici n'interviennent pas mais dont on sait par d'autres travaux qu'ils et elles peuvent prendre la parole.

Nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle il pouvait être heuristique de ne pas déterminer *a priori* plusieurs types de décisions et de manières de décider. Finalement, on voit que les individus peuvent se penser ou être considérés par d'autres comme des décideurs ou décideuses, mais que cela peut évoluer dans le temps. Ainsi en est-il des individus devant faire le choix de rester ou pas dans leur entreprise quand on leur propose de partir, ou bien de celles et ceux qui sont confrontés à une administration et peuvent décider, à un moment donné, de contester. Le fait d'être « décideur » n'est plus essentialisé, cela évolue au fil des contextes. Dès lors, il nous semble intéressant de montrer la complexité des situations en comparant des profils différents de décideurs et de décideuses, qui évoluent dans le temps.

Un foisonnement d'équipements

Dans plusieurs chapitres, on a pu voir un foisonnement d'équipements destinés à encadrer la prise de décision. Ces équipements ne sont pas nécessairement nouveaux, comme on le voit dans le cas de l'article historique sur les cercles patronaux. Mais il est clair qu'ils ont eu tendance à se multiplier dans les dernières années. On a vu que la formalisation des procédures de recrutement est valorisée à la fois par les entreprises, qui peuvent ainsi se défendre face aux accusations de discrimination, et par les juristes, qui ont ainsi des prises pour juger. On a pu lire que les expertises qui sortent des cabinets médicaux viennent équiper les décisions administratives relatives aux maladies professionnelles ou aux accidents du travail. On a vu également que l'institution internationale d'attribution de financements de recherche avait développé de nombreux outils pour tenter de « purifier » les décisions de tout intérêt ou défense catégorielle et espérer faire régner au sein des jurys les seules vertus de la rationalité.

Un chapitre présente le « référentiel dit de contre-indications » (RCI) au don de sang. Ce dernier s'inscrit dans un processus de standardisation ayant pour objectif de garantir la sécurité de la chaîne transfusionnelle et des produits sanguins dits labiles, en particulier depuis les crises de santé publique des années 1990. Il apparaît comme un outillage, qui règle méthodiquement les rôles de chacun – médecin, candidat au don – ainsi que le déroulement et le contenu de leurs échanges lors de l'entretien.

Plusieurs chapitres montrent les équipements qui accompagnent les médecins à l'hôpital, que ce soient les réunions pluridisciplinaires évoquées à plusieurs reprises ou les logiciels. On a ainsi pu voir que l'ordonnance

hospitalière, dématérialisée via l'usage d'un logiciel unique de prescription, regroupe les prescriptions des différents médecins et donne aux pharmaciens un regard panoptique sur tous les traitements prescrits.

On a aussi pu voir les équipements des décideurs politiques dans le cadre de la gestion de crise. Il s'agit d'organisations permanentes ou temporaires, de plans de gestion de crise, de dispositifs de vigilance, de surveillance et d'alerte, ou encore des exercices de gestion de crise. Ces outils sont toutefois rarement utilisés lors des crises majeures ; ils offrent donc une représentation très ordonnée de la crise. D'autres dispositifs sont toutefois mis en place, qui entourent le décideur pendant les « vraies » crises. Les auteurs montrent que ces outils contribuent à construire l'urgence et mettent en scène la décision.

Dans plusieurs chapitres, on voit néanmoins que les acteurs et actrices s'approprient l'outil et « jouent » pour ainsi dire avec lui. Ainsi le processus de sélection du donneur ne se réduit pas à un scénario prévu dans ce « référentiel » : les médecins peuvent prendre leurs distances vis-à-vis de lui. De même, les médecins n'appliquent pas systématiquement les protocoles dans les réunions pluridisciplinaires ; ils les articulent avec d'autres compétences, dont leur compétence clinique.

Des décideurs et décideuses en relation

Les différents chapitres rappellent l'importance d'étudier finement les relations que les personnes en situation de décider entretiennent avec d'autres personnes, dans la mesure où la nature de ces relations est susceptible de peser sur le processus et sur l'issue de la décision. Seule l'étude empirique fine – par questionnaires, par observations ou par entretiens –

permet d'identifier quelles sont les relations pertinentes et quelle est la nature des échanges.

C'est un acquis méthodologique valable aussi bien pour l'étude de décisions récurrentes – au sein du tribunal de commerce ou lors du don du sang – que pour l'étude de décisions plus ponctuelles et exceptionnelles, comme le plan de départ de l'entreprise, l'attribution de financements de recherche ou les situations d'urgence climatiques ou environnementales.

Il s'agit dans chaque cas de reconstruire les ressources respectives et pertinentes dont disposent les acteurs et actrices et qui vont peser sur la nature des échanges et *in fine* sur la décision. Le cas du tribunal de commerce montre que les juges apprennent à produire des jugements acceptables par le groupe et anticipent donc les attentes de leurs pairs, certains ayant davantage d'influence que d'autres. Dans le cas de l'entreprise sous LBO, l'auteur met à jour les relations de pouvoir entre les différentes entités qui essaient de peser sur les décisions de réorganisation. Dans le cas des situations d'urgence, les auteurs décrivent le jeu entre les décideurs et les experts dont ils dépendent du fait d'une asymétrie d'information. À l'inverse, dans le cas de l'institution internationale de financement de la recherche, c'est parce qu'il n'y a pas de liens d'interdépendance entre les membres du jury – du fait du travail de « purification » lors de la sélection de ces membres par l'institution – que les désaccords s'expriment de manière aussi violente. Dans d'autres études, les relations apparaissent à première vue moins contraignantes pour les décideurs et décideuses impliquées mais ne sont pas sans effets pour autant. On a vu ainsi le rôle fondamental de la circulation d'informations entre collègues dans le plan de départ volontaire – par « solidarité » – ou l'intérêt que voient les patrons chrétiens à échanger avec

leurs pairs autour de décisions jugées difficiles. D'autres chapitres insistent sur les alliances qui se nouent ou se dénouent au cours d'un processus décisionnel (dans le cas de la décision médico-administrative à la mairie de Paris, dans le service de psychiatrie, lors des décisions de recrutement...).

Ces différentes analyses rappellent l'importance des descriptions détaillées capables de mettre en évidence l'épaisseur du tissu des relations, afin de comprendre les processus décisionnels. Elles passent par des études de cas approfondies. Les études de laboratoires, privilégiées dans les perspectives comportementalistes, ne sauraient s'y substituer.

Mais un.e seul.e responsable ?

Les chapitres de l'ouvrage ont permis de mettre en évidence une pluralité d'acteurs, d'actrices et d'équipements. Pourtant, les différents cas étudiés ne font pas disparaître le décideur ou la décideuse qui aura à endosser la responsabilité *a posteriori*. La question de la « bonne décision » et *a fortiori* de la « mauvaise décision » est évoquée à différentes reprises. Autrement dit, la question de l'évaluation de la décision est sans cesse posée par les acteurs et actrices sur le terrain. Par exemple, les décisions des juges du Tribunal de Commerce de Paris peuvent être critiquées : elles peuvent être jugées bonnes ou mauvaises par les juges. De même, des débats ont lieu à l'hôpital sur ce qu'est la « bonne prescription ». Des controverses ou débats publics ont également lieu face aux décisions prises par les dirigeants en période de crise.

Dans ces différents cas, l'évaluation est liée à la question de la responsabilité. À qui va être imputée la décision et à qui rendre des comptes ? La définition d'une « bonne décision » de recrutement est souvent posée *a posteriori*, à l'occasion d'une démarche de testing ou d'une procédure juridique. Selon les

organisateurs de testing, les bonnes décisions de recrutement sont celles qui sont centrées sur « les caractéristiques productives des candidats et sur la pertinence de l'information fournie ». Selon les professionnels du droit, les « bonnes décisions » de recrutement sont celles qui permettent de comprendre pourquoi et comment elles ont été prises. Et, dans le cas des plans de départ volontaire, l'auteur montre bien que les employeurs cherchent à construire cette figure du salarié autonome qui décide de lui-même de quitter l'entreprise. Dans le cas étudié à l'hôpital psychiatrique, si les pharmaciens interviennent volontiers pour proposer leur expertise, ils et elles sont réticents à endosser la responsabilité de la prescription, qui est considérée comme une prérogative médicale. Dans le cas des réunions de concertation en cancérologie, le responsable reste le médecin « référent » du patient ou de la patiente dont il discute le dossier, mais il est indiqué qu'une majorité des avis du comité sont suivis par les médecins en face de leur patiente ou patient.

On le voit, si les modalités de l'articulation entre le collectif et l'individuel sont complexes et variables selon les contextes, on note une tendance à la responsabilisation individuelle – positive ou négative. Cela peut contribuer à expliquer que les décideurs ou décideuses, ainsi que leur entourage, ne cessent de parler de leur « solitude », qu'il s'agisse de se mettre en scène (et se valoriser) ou d'anticiper et de réagir à d'éventuelles critiques, pour les nuancer, à l'encontre de décisions qualifiées d'erreurs.

Si les auteurs et autrices des chapitres ont accepté de revisiter leur terrain d'analyse sous l'angle de la décision, afin de nourrir une réflexion commune, il semble que, pour une partie au moins, cette réflexion en termes de décision a permis de voir leur terrain sous un autre angle. En effet, cela oblige à

rechercher les contraintes auxquelles sont soumis les acteurs et actrices, mais aussi les ressources mobilisées pour s'en extraire. Ces études de cas nous ont donné à voir de près des pratiques professionnelles, au sein d'organisations, mais aussi des comportements individuels, eux aussi insérés dans des institutions. Loin d'être un acte individuel, la décision s'avère plus que jamais une activité sociale, prise dans un contexte particulier. Certes, le ou la responsable ne disparaît pas, pouvant être mis en cause (y compris d'un point de vue judiciaire) ou, inversement, valorisé de différentes manières. Mais les décisions apparaissent comme des actions profondément sociales, encadrées dans des organisations, et situées dans le temps et dans l'espace. Ces caractéristiques sont importantes à rappeler quand les « sciences (auto)proclamées de la décision », qui se fondent sur les savoirs issus des neurosciences, de la psychologie cognitive et de l'économie comportementale, et qui ont aujourd'hui un large écho scientifique, médiatique et politique, tendent au contraire à remettre la focale sur les capacités cognitives des *individus*. De surcroît, ces capacités cognitives sont saisies principalement dans des laboratoires plutôt que dans des situations concrètes comme l'ont fait ici les contributrices et les contributeurs du livre.

Plus généralement, cette tension entre la tendance à l'individualisation de la responsabilité – en termes positifs ou négatifs – et les dimensions éminemment collectives de la prise de décision, déjà soulignée ailleurs (Castel et Chessel, 2019b), pourrait faire l'objet de recherches pluridisciplinaires futures. Les questions qu'elle pose sont passionnantes, qu'il s'agisse de saisir les déterminants de cette individualisation persistante et résistante aux connaissances produites par une partie des sciences sociales, ou qu'il s'agisse d'en étudier les conséquences politiques et sociales (songeons seulement aux

grandes difficultés d'apprentissage collectif qu'elle pose). La décision reste donc un objet d'étude qui garde tout son intérêt ; espérons que ce livre suscitera dans l'avenir de nouveaux travaux en sciences sociales.

Bibliographie de l'ouvrage

- ABBOTT A., 1988, *The System of professions. An essay on the division of expert labor*, Chicago, University of Chicago Press.
- ABEND G., 2014, *The Moral Background. An inquiry into the history of business ethics*, Princeton-Oxford, Princeton University Press.
- ABEND G., 2018a, « The limits of decision and choice », *Theory and Society*, 47, 6, p. 805-841.
- ABEND G., 2018b, « Outline of a sociology of decisionism », *British Journal of Sociology*, 69, 2, p. 237-264.
- ABEND G., 2019, « Moral decisionism and its discontents », *Journal of the Theory of Social Behaviour*, 49, 1, p. 59-83.
- AKRICH M., 1992, « The De-scription of Technical Objects », in W. BIJKER, J. LAW (eds), *Shaping Technology/Building Society. Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, p. 205-224.
- ALLISON G. T., 1971, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little, Brown and Company.
- ALLISON G. T., ZELIKOW P. D., 1999, *Essence of decision: explaining the Cuban missile crisis*, New York, Longman.
- ALTER N., 2009, *Donner et prendre. La coopération en entreprise*, Paris, La Découverte.
- ANTEBY M., 2015, *L'École des patrons. Silence et morales d'entreprise à la Business School de Harvard*, Éditions Rue d'Ulm, Paris.

ARIELY D., 2008, *Predictably Irrational. The Hidden Forces that Shape our Decisions*, New York, Harper Collins.

ARRIGNON M., 2013, « Choisir son licenciement ? Analyse sociologique des plans de départs “volontaires” dans une multinationale de l’informatique », *SociologieS* [En ligne], mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 9 janvier 2020, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4384>.

ASSEMBLÉE NATIONALE, *Rapport de la mission d’information sur l’incendie d’un site industriel à Rouen*, 12 février 2020.

ASSEMBLÉE NATIONALE, *Rapport de la mission d’information sur l’Impact, gestion et conséquences dans toutes ses dimensions de l’épidémie de Coronavirus-Covid 19*, 2 décembre 2020.

AUST J., BERGERON H., 2022, « Repenser le changement institutionnel », dans O. Borraz (dir.), *La société des organisations*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 75-89.

BACHIMONT J., COGNEAU J., LETOURMY A., 2006, « Pourquoi les médecins généralistes n’observent-ils pas les recommandations de bonnes pratiques cliniques ? Le cas du diabète de type 2 », *Sciences sociales et santé*, 24, 2, p. 75-103.

BACQUÉ M.-L., REY H., SINTOMER Y., 2005, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l’action publique ? », dans M.-L. BACQUÉ, H. REY, Y. SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 9-46.

- BAKER G., SMITH G., 1998, *The new financial capitalists: Kohlberg Kravis Roberts and the creation of corporate value*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BARBIER C., DELFINI A., DESAGE F., 2022, « Bâtir ou périr ? Les inégales (re)conversions de la bourgeoisie industrielle nordiste dans l'immobilier (1945-1990) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 242, p. 22-45.
- BASTARD B., 2005, « Un échange sans négociation : l'entretien entre médecin et donneur de sang », *Transfusion clinique et biologique*, 12, 5, p. 391-398.
- BASTARD B., 2006, « Donner son sang : un droit individuel ou l'exercice d'une responsabilité sociale ? Débat sur la place du donneur dans la transfusion », *Transfusion clinique et biologique*, 13, 3, p. 215-225.
- BASZANGER I., 2000, « Entre traitement de la dernière chance et palliatif pur : les frontières invisibles des innovations thérapeutiques », *Sciences sociales et santé*, 18, 2, p. 67-93.
- BASZANGER I., 2012, « One more chemo or one too many? Defining the limits of treatment and innovation in medical oncology », *Social Science & medicine*, 75, 5, p. 864-872.
- BATTIAU M., 1976, *Les industries textiles de la région Nord Pas-de-Calais. Étude d'une concentration géographique d'entreprises et de sa remise en cause*, thèse de doctorat d'État de géographie, volume 1, Université de Haute Bretagne.
- BEAUJOLIN-BELLET R., LERAIS F., PAUCARD D., 2012, « Les modes de gestion des restructurations : quoi de neuf ? », *La Revue de l'Ires*, 72, 1, p. 3-28.

- BEHAGEL L., CRÉPON B., LE BARBANCHON T., 2015, « Unintended effects of anonymous resumes », *American Economic Journal: Applied Economics*, 7, 3, p. 1-27.
- BÉLIARD A., BILAND É., 2008, « Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus », *Genèses*, 70, p. 106-119.
- BÉLIARD A., DAMAMME A., EIDELIMAN J.-S., MOREAU D., 2015, « “C’est pour son bien”. La décision pour autrui comme enjeu micro-politique », *Sciences Sociales et Santé*, 33, 3, p. 5-14.
- BENAMOUGIG D., BESANÇON J., 2005, « Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques. Le cas des agences sanitaires en France », *Sociologie du travail*, 47, 3, p. 301-322.
- BÉNICHOU S., 2011, *Le droit à la non-discrimination « raciale ». Instruments juridiques et politiques publiques*, thèse de doctorat mention droit public, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- BÉRARD Y., CRESPIN R. (dir.), 2010, *Aux frontières de l’expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BERENI L., EPSTEIN R., 2015, *Instrumenter la lutte contre la discrimination : Le « Label diversité » dans les collectivités territoriales*, Rapport à l’ARDIS.
- BERG M., HORSTMAN K., PLASS S., VAN HEUSDEN M., 2000, « Guidelines, Professionals and the Production of Objectivity: Standardisation and the Professionalism of Insurance Medicine », *Sociology of Health & Illness*, 22, 6, p. 765-791.

- BERGERON H., 2018, *Entrepreneuriat institutionnel et structures sociales*, Paris, mémoire inédit pour l'Habilitation à diriger les recherches en sociologie, Sciences Po.
- BERGERON H., CASTEL P., 2010, « Captation, appariement, réseau : une logique professionnelle d'organisation des soins », *Sociologie du Travail*, 52, 4, p. 441-460.
- BERGERON H., CASTEL P., 2016, « Les habits neufs du néo-institutionnalisme ? La redécouverte de l'ordre mésologique et de l'agency », *L'Année sociologique*, 66, 1, p. 31-72.
- BERGERON H., CASTEL P., HAURAY B., 2015, « Evidence-based medicine », in E. Henry, C. Gilbert, J.-N. Jouzel, P. Marichalar (dir.), *Dictionnaire critique de l'expertise*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 140-148.
- BERGERON H., BORRAZ O., CASTEL P., DEDIEU F., 2020, *Covid 19 : une crise organisationnelle*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BERGERON H., CASTEL P., DUBUISSON-QUELLIER S., ET AL., 2018, *Le biais comportementaliste*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BERNOUX P., 1974, *Les nouveaux patrons. Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise*, Paris, Éd. Économie et Humanisme/Les Éditions ouvrières.
- BERRY E., NELSON R. L., NIELSEN L. B., 2017, *Rights on trial. How Workplace Discrimination Law Perpetuates Inequality*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BERTRAND M., CHUGH D., MULLAINATHAN S., 2005, « New approaches to discrimination. Implicit Discrimination », *American Economic Review*, 95, 2, p. 94-98.

- BESSONE M., URFALINO P. (dir.), 2017, « Dossier : Entités collectives », *Raisons politiques*, 66.
- BEZÈS P., DEMAZIÈRE D., LE BIANIC T. *et al.*, 2011, « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du travail*, 53, 3, p. 293-348.
- BLACK R. C., OWENS R. J., 2016, « Courting the President: How Circuit Court Judges Alter Their Behavior for Promotion to the Supreme Court », *American Journal of Political Science*, 60, 1, p. 30-43.
- BLONDIAUX L., 2005, « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », dans M.-L. BACQUÉ, H. REY, Y. SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 119-137.
- BLONDIAUX L., MANIN B. (dir.), 2021, *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15, 57, p. 17-35.
- BOLANDER P., SANDBERG J., 2013, « How employee selection decisions are made in practice », *Organization studies*, 34, 3, p. 285-311.
- BOLTANSKI L., 1973, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 1, p. 3-26.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

- BONTE J., 2002, *Patrons textiles. Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing 1900-2000*, La Voix du Nord, Lille.
- BONVIN A., 2021, *Conservatisme, Corporatisme et Christianisme. Le mouvement international du Réarmement moral (1961-2001). Circulations et Conversions d'un Cercle utopiste*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Fribourg.
- BORELLE C., 2015, « Chapitre 6. Qualifier des cas, produire concrètement des droits », dans P.-Y BAUDOT., A. REVILLARD (dir.), *L'État des droits*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 211-244.
- BORRAZ O., 2008, *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BORRAZ O., CABANE L., 2017, « States of crisis », in D. KING, P. LE GALÈS (eds), *Reconfiguring European States in Crisis*, New York, Oxford University Press, p. 394-412.
- BORRAZ O., GILBERT C., 2008, « Quand l'État prend des risques » dans O. BORRAZ, V. GUIRAUDON (dir.), *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 337-357.
- BORRAZ O., GISQUET E., 2019, « L'extension du domaine de la crise ? Les exercices de gestion de crise dans la gouvernance de la filière nucléaire française », *Critique Internationale*, 85, p. 43-61.
- BOSK C. L., PEDERSEN K. Z., 2019, « Blind spots in the science of safety », *The Lancet*, 393, 10175, p. 978-979.
- BOSK C. L., FRADER J., 1980, « The impact of place of decision-making on medical decisions », *Proceedings of the Annual Symposium on Computer Application in Medical Care*, 2, p. 1326.

- BOSSU B., 2014, *Les discriminations dans les relations de travail devant les cours d'appel. La réalisation contentieuse d'un droit fondamental*, Rapport pour la Mission de recherche Droit et Justice.
- BOUDÈS T., CADIN L., PRALONG J., 2008, « La carrière dans la lorgnette du CV », *5^e journée d'étude sur les carrières, « Carrières et contextes »*, Lyon, 22-23 mai.
- BOULAT R., 2011, « Jacques Warnier, itinéraire d'un patron corporatiste des années 1930-1950 », in O. Dard (dir.), *Le siècle du corporatisme. Le corporatisme dans l'aire francophone au XX^e siècle*, Berne, Peter Lang, p. 94-118.
- BOURDIEU E., 1998, *Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris, Le Seuil.
- BOURGEOIS C., BUREAU M.-C., 2013, « Des bureaux de bienfaisance aux "magistratures sociales" : évolutions et configurations des dispositifs d'attribution des droits sociaux », dans L. LIMA (dir.), *L'expertise sur autrui. L'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements*, Bruxelles, Peter Lang.
- BOURGEOIS C., PÉLISSE J., RIST B., 2013, « Co-production, controverse, contestation. Quels modèles d'interactions entre usagers et experts dans les magistratures sociales ? », dans L. LIMA (dir.), *L'expertise sur autrui. L'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements*, Bruxelles, Peter Lang, p. 197-216.
- BOURGUIGNON R., GARAUDEL P., 2012, « Les départs volontaires comme mode de sélection des salariés licenciés : des risques à maîtriser », *La Revue de l'Ires*, 72, 1, p. 91-114.

- BOURGUIGNON R., GARAUDEL P., 2015, « L'appropriation de la règle du droit : impératif de sauvegarde de l'emploi et dispositifs de départs volontaires », *@GRH*, 16, 3, p. 41-62.
- BOURGUIGNON R., GUYONCARCH M., 2010, *La gestion des plans de restructuration en temps de crise. Bilan des activités d'expertise du cabinet Syndex*, rapport de recherche Syndex/Chaire MAI de l'IAE Paris-Sorbonne.
- BOURRET P., 2005, « BRCA Patients and Clinical Collectives: New Configurations of Action in Cancer Genetics Practices », *Social Studies of Science*, 35, 1, p. 41-68.
- BRUCH E., FEINBERG F., 2017, « Decision-Making Processes in Social Contexts », *Annual Review of Sociology*, 43, p. 207-227.
- BRUNSSON N., 1985, *The Irrational Organization: Irrationality as a Basis for Organizational Action and Change*, Chichester, John Wiley & Sons Inc.
- BRUNSSON N., 1989, *The Organization of Hypocrisy: Talk, Decisions, and Actions in Organizations*, Chichester, John Wiley & Sons Inc.
- BURNIER F., PERQUIÉ B., 2007, « Test de discrimination et preuve pénale », *Horizons stratégiques*, 5, p. 60-67.
- BURT R., 1995, *Structural Holes: The Social Structure of Competition*, Cambridge, Harvard University Press.
- CABANA M. D., RAND C. S., POWE N. R. *et al.*, 1999, « Why don't physicians follow clinical practice guidelines? A framework for improvement », *Journal of the American Medical Association*, 282, 15, p. 1458-1465.

- CAILLÉ A., GRESY J.-E., 2014, *La Révolution du don. Le management repensé*, Paris, Le Seuil.
- CALLON M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, p. 169-208.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- CAMBROSIO A., KEATING P., SCHLICH T., WEISZ G., 2009, « Biomedical Conventions and Regulatory Objectivity: A Few Introductory Remarks », *Social Studies of Science*, 39, 5, p. 189-199.
- CASTEL P., 2008, « La gestion de l'incertitude médicale : approche collective et contrôle latéral en cancérologie », *Sciences sociales et Santé*, 26, 1, p. 9-32.
- CASTEL P., CHESSEL M.-E. (dir.), 2019a, *Revisiter la décision dans les organisations, Entreprises et histoire*, 97.
- CASTEL P., CHESSEL M.-E., 2019b, « La décision toujours en question », *Entreprises et histoire*, 97, p. 7-22.
- CASTEL P., FRIEDBERG E., 2010, « Institutional Change as an Interactive Process. The Case of the Modernization of the French Cancer Centers », *Organization Science*, 21, 2, p. 311-330.
- CASTEL P., MERLE I., 2002, « Quand les normes de pratiques deviennent une ressource pour les médecins », *Sociologie du travail*, 44, 3, p. 337-355.

- CASTEL P., ROBELET M., 2009, « Comment rationaliser sans standardiser la médecine ? Production et usages des recommandations de pratiques cliniques », *Journal d'économie médicale*, 27, 3, p. 98-115.
- CASTEL P., TASSY L., LURKIN A. *et al.*, 2012, « Multidisciplinary and medical decision, impact for patients with cancer », *Electronic journal of oncology*, 99, 4, p. 34-42.
- CEDIEY E., FORONI F., GARNER H., 2008, « Discriminations à l'embauche fondées sur l'origine à l'encontre des jeunes Français(es) peu qualifié(s). Une enquête nationale par tests de discrimination ou testing », *Premières informations, Premières Synthèses*, 06.3, Dares.
- CHALLE L., CHAREYRON S., L'HORTY Y., PETIT P. (2020), « Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises : une approche multicanal », *Rapport de recherche n° 2020-01 du TEPP*.
- CHAMPY F., 2012, *La sociologie des professions*, Paris, PUF.
- CHARBONNEAU J., TRAN N. (dir.), 2012, *Les enjeux du don de sang dans le monde*, Paris, Presses de l'EHESP.
- CHARBONNEAU J., SMITH A. (eds), 2016, *Giving blood: The institutional making of altruism*, New York, Routledge.
- CHATRIOT A., 2012, « La réforme de l'entreprise. Du contrôle ouvrier à l'échec du projet modernisateur », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 114, p. 183-197.
- CHAUVEAU S., 2004, « De la transfusion à l'industrie : Une histoire des produits sanguins en France (1950-fin des années 1970) », *Entreprises et histoire*, 36, p. 103-119.

- CHEIT R. E., GERSEN J. E., 2000, « When Businesses Sue Each Other: An Empirical Study of State Court Litigation », *Law & Social Inquiry*, 25, p. 789-816.
- CHÉRAIN A., DEMAZIÈRE D., 1992, « Une réduction d'effectif basée sur le volontariat : le cas d'une banque », *Formation Emploi*, 37, p. 26-40.
- CHESEL M.-E., 2017, « Le patronat chrétien et la formation des chefs d'entreprise en France (années 1940-années 1970) », in J.-P. BARRIÈRE, R. BOULAT, A. CHATRIOT, P. LAMARD, J.-M. MINOVEZ (dir.), *Les trames de l'histoire : entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 129-141.
- CHESEL M.-E., 2020, « La formation des dirigeants d'entreprise en question : la diffusion de la "méthode des cas" américaine (Lille, années 1950) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 4, p. 31-62.
- CHESEL M.-E., De BREMOND D'ARS N., GRELON A., 2018, *L'Entreprise et l'Évangile. Une histoire des patrons chrétiens*, Paris, Presses de Sciences Po.
- CLAVETTE S., 2006, *Participation des travailleurs et réforme de l'entreprise*, Laval, Presses universitaires de Laval.
- COHEN M. D., MARCH J. G., OLSEN J. P., 1972, « The Garbage-Can Model of Organizational Choice », *Administrative Science Quarterly*, 17, 1, p. 1-25.
- COHEN Y., 2013, *Le siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COLLECTIF DEGEYTER, 2017, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte.
- COLLI A., 2016, *Une histoire des entreprises familiales, 1850-2000*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

COMTE B., 1991, *Une utopie combattante : l'École des cadres d'Uriage 1940-1942*, Paris, Fayard.

Conseil général de l'économie, Inspection générale de l'administration, Inspection générale des affaires sociales, Conseil général de l'environnement et du développement durable et Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, *Retour d'expérience après l'incendie d'un site industriel à Rouen en septembre 2019. Analyse et propositions sur la gestion de crise*, mai 2020.

COUTANT H., 2019, « Et le ministre approuva l'union. Histoire de la décision de fusion entre Sagem et Snecma (2005) », *Entreprises et histoire*, 97, p. 23-39.

CRESPIN R., 2016, « Critiques et formes de résistance d'une médecine sous influence. Les médecins du don face à la rationalisation de leurs pratiques », *Sciences sociales et santé*, 34, 4, p. 45-69.

CRESPIN R., LASCOURMES P., 2000, « Régulation de la carrière d'un instrument de santé. Les parcours de l'usage du test du VIH dans l'emploi en France et aux États-Unis », *Sociologie du travail*, 42,1, p. 133-157.

CROZE (DE) F., 1903, *La Martinique. Catastrophe de Saint-Pierre*, Éditions du 20^e siècle.

CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil.

DAHOU G., POUPONNEAU F., SIMÉANT-GERMANOS J. (DIR.), 2022, *Entrer en guerre au Mali. Lutte politique et bureaucratique autour de l'intervention française*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm.

- DANIC B., 2003, « La sélection des donneurs de sang et la sécurité transfusionnelle », *Revue française des laboratoires*, 355, p. 29-32.
- DANIC B., BEAUPLÉ A., 2000, « Rôle du médecin du don », *Transfusion clinique et biologique*, 7, p. 84-87.
- DANIC B., PELLETIER B., 2013, « Quelle place pour les médecins en collecte ? », *Transfusion clinique et biologique*, 20, 2, p. 115-117.
- DAUBAS-LETOURNEUX V., 2012, « Parcours d'accidentés du travail : parcours accidentés ? Inscription biographique des accidents du travail dans les parcours et (in)visibilités produites », dans A. THEBAUD-MONY, V. DAUBAS-LETOURNEUX, N. FRIGUL, P. JOBIN (dir.), *Santé au travail : approches critiques*, Paris, La Découverte, p. 185-203.
- DAUMAS J.-C., 2004, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- DAUMAS J.-C., 2012, « Les dirigeants des entreprises familiales en France, 1970-2010. Recrutement, gouvernance, gestion et performances », *Vingtième siècle*, 114, p. 33-51.
- DAUMAS J.-C., CHATRIOT A., FRABOULET D., FRIDENSON P., JOLY H. (dir.), 2010, *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion.
- DAVID A., 2002, « Décision, conception et recherche en sciences de gestion », *Revue française de gestion*, 139, 3-4, p. 173-185.
- DAVID P., FORAY D., 2002, « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, 171, p. 13-28.

- DAVIS G. F., GREVE H. R., 1997, « Corporate elite networks and governance changes in the 1980s », *American Journal of Sociology*, 103, 1, p. 1-37.
- DEARBORN D. C., SIMON H. A., 1958, « Selective Perception: A Note on the Departmental Identifications of Executives », *Sociometry*, 21, 2, p. 140.
- DEDIEU F., 2013, *Une catastrophe ordinaire : la tempête du 27 décembre 1999*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- DELROISSE S., HERMAN G., YZERBYT V., 2012, « La justification au cœur de la discrimination : vers une articulation des processus motivationnels et cognitifs », *Revue internationale de psychologie sociale*, 25, 2, p. 73-96.
- DEMAZIÈRE D., 2002, « “Chômeurs âgés” et “chômeurs trop vieux”, articulation des catégories gestionnaires et interprétatives », *Sociétés contemporaines*, 4, 48, p. 109-130.
- DEMONQUE M., EICHENBERGER J.-Y., 1968, *La participation*, Paris, Éditions France-Empire.
- DENIS J., 2007, « La prescription ordinaire. Circulation et énonciation des règles au travail », *Sociologie du Travail*, 49, 4, p. 496-513.
- DERBEZ B., HAGÈGE M., 2022, « “Est-ce que tu ferais ça à ta mère ?” Délibération, standardisation et décision médicale en réunion de concertation pluridisciplinaire de cancérologie », *Sciences Sociales et Santé*, 40, 2, p. 5-29.
- DESRUMAUX P., 2005, « Informations normatives et stéréotypiques : effets de l’internalité/externalité, du genre, de l’apparence physique et du type hiérarchique et sexuel du poste sur les décisions de recrutement », *Revue internationale de psychologie sociale*, 18, 4, p. 165-199.

- DIMAGGIO P. J., POWELL W. W., 1983, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, 48, 2, p. 147-160.
- DOBBIN F., 2009, *Inventing Equal Opportunity*, Princeton, Princeton University Press.
- DODIER N., 1993a, *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié.
- DODIER N., 1993b, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, 11, 62, p. 63-85.
- DODIER N., 2007, « Les mutations politiques du monde médical. L'objectivité des spécialistes et l'autonomie des patients », dans V. TOURNAY (dir.), *La gouvernance des innovations médicales*, Paris, PUF, p. 127-154.
- DODIER, N., 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- DODIER N., BARBOT J., 2016, « La force des dispositifs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 71, 2, p. 421-450.
- DUBOIS V., 2012, « Ethnographier l'action publique », *Gouvernement et action publique*, 1, 1, p. 83-101.
- DUBOIS V., 2015, *La vie au guichet. L'administration de la misère*, Paris, Le Seuil.
- DUBUISSON-QUELLIER S. (dir.), 2016, *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po.

- DUGUET E., LEANDRI N., L'HORTY Y., PETIT P., 2009, « Les facteurs de discrimination à l'embauche pour les serveurs en Ile de France : résultats d'un testing », *Premières informations, Premières Synthèses*, 40.1, Dares.
- DULONG D. GAÏTI B., 2021, « Avec le Covid-19, La présidentialisation de la V^e République a pris une forme radicale », *Le Monde*, 29 janvier.
- DUMEZ H., RENOU S., 2020, *How Business Organizes Collectively. An Inquiry on Trade Associations and Other Meta Organizations*, Cheltenham, Edward Elgar.
- DUMORTIER T., 2016, « L'appréhension juridictionnelle des discriminations dans la fonction publique », in T. GRÜNDER, J.-M. THOUVENIN (dir.), *La lutte contre les discriminations à l'épreuve de son effectivité. Les obstacles à la reconnaissance juridique des discriminations*, Rapport à la Mission Droit et Justice, p. 349-361.
- DUMORTIER J., 1975, *Une page d'histoire sociale. Le syndicat patronal textile de Roubaix-Tourcoing de 1942 à 1972*, Lille, Morel et Corduant.
- DUPRAT L., 2021, *Soigner les personnes âgées : pour une sociologie de la prescription médicale*, thèse de doctorat de sociologie, EHESS.
- DURIEZ B., 1990, « La bourgeoisie répertoriée : le livre des familles du Nord », *Ethnologie française*, 1, p. 71-84.
- EBERHART J., 2021, « Antalgiques et psychotropes : si loin... si proches ? Des antidouleurs qui se spécialisent aux généralistes qui les prescrivent. Intérêts et limites de l'ambiguïté pharmaceutique », *Douleurs : Évaluation – Diagnostic – Traitement*, 22, 5, p. 236-244.

- EDER A., GOLDMAN M., ROSSMANN S. *et al.*, 2009, « Selection criteria to protect the blood donor in North America and Europe: past (dogma), present (evidence), and future (hemovigilance) », *Transfusion Medicine Reviews*, 23, 3, 205-220.
- EDO A., JACQUEMET N., YANNELIS C., 2019, « Language Skills and Homophilous Hiring Discrimination: Evidence from Gender- and Racially-Differentiated Applications », *Review of Economics of the Household*, 17, 1, p. 349-376.
- EHRMANN H. W., 1959, *La politique du patronat français 1936-1955*, Paris, Armand Colin.
- ERMAKOFF I., 2018, « La microhistoire au prisme de l'exception », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 139, p. 193-211.
- EWALD F., 2014, *L'État providence*, Paris, Grasset.
- EYMARD-DUVERNAY F., MARCHAL E., 1997, *Façons de recruter : le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris, Métailié.
- EYMERI-DOUZANS J.-M., 2021, « Prise de décision », in S. Jacob, N. Schiffino (dir.), *Politiques publiques. Fondements et prospective pour l'analyse de l'action publique*, Bruxelles, Bruylant, p. 117-194.
- FALCONI A. M., GUENFOUD K., LAZEGA E., *et al.*, 2005, « Le Contrôle social du monde des affaires : une étude institutionnelle », *L'Année sociologique*, 55, p. 451-484.
- FAINZANG S., 2001, *Médicaments et société : le patient, le médecin et l'ordonnance*, Paris, PUF.
- FAINZANG S., 2002, « Les médicaments : des prescriptions aux usages », introduction au dossier, *Sciences Sociales et Santé*, 20, 1, p. 5-11.

- FAURE A., N'DOBO A., 2012, « Double avantage ou double peine ? Les effets de l'âge et du sexe des candidats sur les attitudes évaluatives et discursives des évaluateurs en situation de recrutement », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2, 94, p. 285-316.
- FAVENNEC-HÉRY F., 2011, « Les plans de départ volontaire », *Droit social*, 700, 6, p. 622-631.
- FIELD M. J., LOHR K. N. (eds), 1990, *Clinical Practice Guidelines: Directions for a New Program*, Washington, DC, National Academy Press.
- FILLION E., 2005, « Que font les scandales ? », *Politix*, 3, 71, p. 191-214.
- FLIGSTEIN N., 1990, *The Transformation of Corporate Control*, Cambridge, Harvard University Press.
- FLIGSTEIN, N., 2000, « The spread of the multidivisional form among large firms, 1919-1979 », In J. A. C. BAUM, F. DOBBIN (eds), *Economics Meets Sociology in Strategic Management*, Bingley, Emerald, p. 55-78.
- FONTAINE M. et VIGNA X., 2019, « La désindustrialisation, une histoire en cours », *20 & 21. Revue d'histoire*, 144, p. 2-17.
- FOUREAULT F., 2016, « Collaborateur ou concurrent ? Multinationales et frontières organisationnelles », dans P. CASTEL P., L. HÉNAUT., E. MARCHAL (dir.), *Faire la concurrence*, Paris, Presse des Mines, p. 139-155.
- FOUREAULT F., 2018, « Un PDG détrôné par la finance ? Financiarisation et circulation du pouvoir de direction », *Terrains & travaux*, 2, 33, p. 101-126.

- FRABOULET D., 2007, *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- FRABOULET D., DRUELLE-KORN C., VERNUS P. (dir.), 2013, *Les organisations patronales et la sphère publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- FRANÇOIS P., LEMERCIER C., 2017, « Entreprises et dirigeants familiaux. Quelles spécificités parmi les plus grandes entreprises françaises cotées ? (années 1950-années 2000) », in J.-P. BARRIÈRE, R. BOULAT, A. CHATRIOT, P. LAMARD, J.-M. MINOVEZ (dir.), *Les trames de l'histoire. Entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 55-63.
- FREELAND R. F., 2005, *The Struggle for Control of the Modern Corporation: Organizational Change at General Motors, 1924-1970*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FRIDENSON P., 2020, « La quête d'une formation à l'entreprise des cadres supérieurs depuis 1930 », in K. LEVILLAIN, B. SEGRESTIN, A. HATCHUEL, S. VERNAC (dir.), *Entreprises, responsabilités et civilisation. Vers un nouveau cycle du développement durable*, Paris, Presses des Mines, p. 297-326.
- FRIDENSON P., KIKKAWA T. (dir.), 2017, *Ethical Capitalism. Shibusawa Eiichi and Business Leadership in Global Perspective*, Toronto, University of Toronto Press.
- FRIEDBERG E., 1993, *Le pouvoir et la règle*, Paris, Le Seuil.

- FRIEDBERG E., 2000, « Comment lire les décisions », *Culture et Conflits*, 36, p. 151-164.
- FROUIN J.-Y., 2015, « La lutte contre les discriminations et l'emploi », *Colloque 10 ans de droit de la non-discrimination*, p. 37-48. <https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/colloque-10ans-droits-discr.pdf> (consulté le 25 janvier 2023).
- GABORIAU M., 2020, « De la fabrication de la preuve à la décision. Reconnaissance, droit et usage de la maladie professionnelle dans la fonction publique territoriale », in C. CAVALIN, E. HENRY, J.-N. JOUZEL, J. PELISSE (dir.), *Cent ans de sous-reconnaissance des maladies professionnelles*, Paris, Presses des Mines, p. 235-253.
- GABORIAU M., 2021, *L'inaptitude au travail comme dispositif. De la production institutionnelle aux jugements en situation : le cas de la ville de Paris*, thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris.
- GENIEYS W., 2020, *Gouverner à l'abri des regards. La réussite de l'Obamacare*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GILBERT C., HENRY E., 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 53, 1, p. 35-59.
- GOURGUES G., 2013, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- GRELON A., 2003, « La naissance des instituts industriels catholiques : le rôle pionnier du Nord de la France (1885-1914) », in M.-E. CHESSEL, B. DUMONS (dir.), *Catholicisme et modernisation de la société française (1890-1960)*, Lyon, Cahiers du Centre Pierre Léon, 2, p. 87-114.

- GRÉMION C., 1979, *Profession : décideurs. Pouvoir des hauts fonctionnaires et réforme de l'État*, Paris, Gauthier-Villars.
- GUÉROULT A., LAMOTTE H., MARAIS (du) B., 1993, *Les garanties et le crédit aux entreprises*, Rapport du Conseil national du crédit, Paris, Éditions de la Banque de France.
- GUIOMARD F., 2000, *La justification des mesures de gestion du personnel. Essai sur le contrôle du pouvoir de l'employeur*, thèse de doctorat de droit, Université Paris X-Nanterre.
- GUIOMARD F., SERVERIN E., 2013, *Des revendications des salariés en matière de discrimination et d'égalité. Les enseignements d'un échantillon d'arrêts extrait de la base JRICA (2007-2010)*, Rapport à la Mission de recherche Droit et Justice.
- HAFFERTY F. W., LIGHT D. W., 1995, « Professional Dynamics and the Changing Nature of Medical Work », *Journal of Health and Social Behavior*, 35, p. 132-153.
- HALPERN C., 2019, « La décision », in L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT, P. RAVINET (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 199-206.
- HALPERN C., LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), 2014, *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- HAMILTON KRIEGER L., 2008, « Un problème de catégories : Stéréotypes et lutte contre les discriminations », *French-American Foundation*, Sciences Po.
- HARRISON S., 1998, « The Politics of Evidence-Based Medicine in the UK », *Policy and Politics*, 26, 1, p. 15-32.

- HASSENTEUFEL P., 2008, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- HAURAY B., BOULLIER H., GAUDILLIÈRE J.-P., MICHEL H. (eds), 2021, *Conflict of interest and medicine. Knowledge, practices, and mobilizations*, Routledge, London.
- HECKMAN J., 1998, « Detecting Discrimination », *Journal of Economic Perspectives*, 12, 2, p. 101-116.
- HENCKES N., 2020, « Nous assistons à une véritable faillite de notre démocratie sanitaire », *Le Monde*, 27 mars.
- HENNION A., VIDAL-NAQUET P. A., 2015, « “Enfermer Maman !” Épreuves et arrangements : le care comme éthique de situation », *Sciences sociales et santé*, 33, 3, p. 65-90.
- HERMITTE M.-A., 1996, *Le sang et le droit : essai sur la transfusion sanguine*, Paris, Le Seuil.
- HIDRI NEY O., REMICHI Y., 2015, « Privé versus Public. Le poids des apparences dans le recrutement du personnel d'accueil », *La nouvelle revue du travail*, 7, <https://doi.org/10.4000/nrt.2398> (consulté le 25 janvier 2023).
- HIRSCH E., 2021, *Une démocratie confinée. L'éthique quoi qu'il en coûte*, Toulouse, Érès.
- HODGKINSON G. P., STARBUCK W. H., 2008, « Organizational Decision Making: Mapping Terrains on Different Planets », in G. P. HODGKINSON, W. H. STARBUCK (eds), *The Oxford Handbook of Organizational Decision Making*, p. 1-31.

- HOLLANDTS X., 2009, « La gestion participative, une utopie réalisée ? L'expérience d'Alexandre Dubois aux aciéries de Bonpertuis », *Revue internationale de l'économie sociale*, 313, p. 86-98.
- IRONDELLE B., 2011, *La réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po.
- JAMOUS H., 1969, *Sociologie de la décision : la réforme des études médicales et des structures hospitalières*, Paris, CNRS Éditions.
- JIANG FU, L., 2021, *Le phénomène rushang : une étude du renouveau confucéen dans le milieu entrepreneurial en Chine contemporaine*, thèse de doctorat en Histoire et sciences sociales de l'Asie, Université de Paris.
- JONES B. D., 1999, « Bounded Rationality », *Annual Review of Political Science*, 2, p. 297-321.
- JOUZEL J.-N., PRETE G., 2014, « Devenir victime des pesticides. Le recours au droit et ses effets sur la mobilisation des agriculteurs phyto-victimes », *Sociologie du Travail*, 56, 4, p. 435-453.
- JUGNOT S., 2019, « Les inégalités se mesurent, les discriminations se constatent », *La revue de l'Ires*, 98, p. 3-28.
- KAHNEMAN D., 2012, *Système 1/Système 2. Les deux vitesses de la pensée*, Paris, Flammarion.
- KAHNEMAN D., SIBONY O., SUNSTEIN C., 2021, *Noise. Pourquoi nous faisons des erreurs de jugement et comment les éviter*, Paris, Odile Jacob.
- KEATING P., CAMBROSIO A., 2012, *Cancer on Trial. Oncology as a New Style of Practice*, Chicago, University of Chicago Press.

- KNAAPEN L., 2013, « Being “evidence-based” in the absence of evidence: The management of non-evidence in guideline development », *Social Studies of Science*, 43, 5, 2013, p. 681-706.
- KNAAPEN L., CAZENEUVE H., CAMBROSIO A. *et al.*, 2010, « Pragmatic evidence and textual arrangements: a case study of French clinical cancer guidelines », *Social Science & Medicine*, 71, 4, p. 685-692.
- LABERON S., RIPON A., 1998, « La prise de décision en situation de recrutement : entre rationalité et rationalisation », in M. Audet et J-L Bergeron (dir.), *Pratiques de gestion des ressources humaines*, Paris, Éd. Continents, p. 15-24.
- LAHIRE B., 1998, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- LAHIRE B., 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.
- LAKOFF A., 2007, « Preparing for the next emergency », *Public culture*, 19, 2, p. 247-271.
- LAMOREAUX N. R., 2001, « Reframing the Past: Thoughts about Business Leadership and Decision Making under Uncertainty », *Enterprise & Society*, 2, 4, p. 632-659.
- LANCELEVÉE C., MOREAU D., NOUGUEZ E., TARTOUR T., 2022, « Quand le pharmacien s'intéresse à la clinique : savoirs, coordination et responsabilité dans les activités de prescription », in T. DENISE, S. DIVAY, M. DOS SANTOS, C. FOURNIER, L. GIRARD, A. LUNEAU (dir.), *Pratiques de coopération en santé. Regards sociologiques*, Paris, Éditions de l'IRDES, p. 252-261.

- LANCELEVÉE C., MOREAU D., NOUGUEZ E., TARTOUR T., 2024, « S'imposer sans s'opposer : diplomatie à la frontière dans le déploiement de la pharmacie clinique en psychiatrie », *Sociologie du travail*, sous presse.
- LANGÉARD C., MINGUET G., 2018, « Généalogie des bonnes pratiques d'hygiène : déclinaisons locales et travail d'accord dans le cas de la mucoviscidose », *Sciences sociales et santé*, 36, 1, p. 71-97.
- LANQUETIN M.-T., 2004, « La double discrimination à raison du sexe et de la race ou de l'origine ethnique », *Migrations Études*, 126, p. 1-15.
- LARQUIER (de) G., TUCHSZIRER C., 2013, « Le secteur bancaire : des recrutements sous l'autorité des ressources humaines ? », *La revue de l'Ires*, 76, p. 71-98.
- LARQUIER (de) G., MARCHAL E., 2016, « Does the Formalization of Practices Enhance Equal Hiring Opportunities? An Analysis of a French nation-wide employer Survey », *Socio-Economic Review*, 14, 3, p. 1-23.
- LARRIBEAU S., MACLET D., PETERLE E., 2013, « Une mesure expérimentale de la discrimination homme-femme à l'embauche », *Revue d'économie politique*, 3, 123, p. 333-351.
- LAWRENCE T., 2008, « Power, institutions and organizations », in R. GREENWOOD, C. OLIVER, K. SAHLIN, R. SUDDABY (eds), *Handbook of Organizational Institutionalism*, London, SAGE, p. 170-197.
- LAZEGA E., 1992, *Micropolitics of Knowledge*, New York, Aldine-de Gruyter.
- LAZEGA E., 2001, *The collegial phenomenon: the social mechanisms of cooperation among peers in a corporate law partnership*, New York, Oxford University Press.

- LAZEGA E., 2011, « Pertinence et structure », *Revue Suisse de Sociologie*, 37, p. 127-149.
- LAZEGA E., 2012, « Sociologie néo-structurale », dans R. Keucheyan, G. Bronner (dir.), *Introduction à la théorie sociale contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 113-129.
- LAZEGA E., 2014, « Appropriateness and Structure in Organizations: Secondary Socialization Through Dynamics of Advice Networks and Weak Culture », in D. J. BRASS, G. LABIANCA, A. MEHRA, D. S. HALGIN, S. P. BORGATTI (eds), *Contemporary Perspectives on Organizational Social Networks*, *Research in the Sociology of Organizations*, 40, p. 377-398.
- LAZEGA E., 2023, « Borderline institution », *Journal for the Theory of Social Behavior*, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/jtsb.12403>, Open access.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2002, « Interlocking Judges: On Joint External and Self-Governance of Markets », *Research in the Sociology of Organizations*, 20, p. 267-296.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2003, « La Régulation conjointe des marchés. Le cas du Tribunal de Commerce de Paris », dans B. CONVERT (dir.), *Repenser le marché*, Paris, L'Harmattan, p. 109-137.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2009, « Polynormativité et contrôle social du monde des affaires : le cas de l'interventionnisme et de la punitivité des juges du Tribunal de Commerce de Paris », *Droit et Société*, 71, p. 103-132.

- LAZEGA, E., MOUNIER, L., SNIJDERS T. A. B., TUBARO, P., 2008, « Réseaux et controverses. De l'effet des normes sur la dynamique des structures », *Revue française de sociologie*, 49, p. 467-498.
- LAZEGA E., SARAÏ S., MOUNIER L., 2011, « Structural stability regardless of membership turnover? The added value of blockmodelling in the analysis of network evolution », *Quality & Quantity*, 45, p. 129-144.
- LE BOT F., 2012, « La naissance du Centre des jeunes patrons (1938-1944). Entre réaction et relève », *Vingtième siècle*, 114, p. 99-116.
- LE GOFF I., RABIER M. (dir.), 2022, *Le genre de l'entreprise. Entreprises et histoire*, 107, 2022.
- LEMERCIER C., OLLIVIER C., ZALC C., 2013, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives : plaidoyer pour un bricolage raisonné », dans M. HUNSMANN, S. KAPP (dir.), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 125-143.
- LE MOIGNE J.-L., 2004, « Notes », in H. SIMON, *Les sciences de l'artificiel*, Paris, Gallimard.
- L'HORTY Y., 2016, *Les discriminations dans l'accès à l'emploi public*, Rapport au Premier ministre.
- LINDBLOM C. E., 1959, « The Science of "Muddling Through" », *Public administration review*, 19, 2, p. 79-88.
- LIPSKY M., 1980, *Street-level bureaucracy: Dilemmas of the individual in the public services*, New York, Russell Sage.

- LOCHARD Y., UGHETTO P., 2006, « Candidater et embaucher : le courrier de candidature comme dispositif de rencontre », *La revue de l'Ires*, 3, 52, p. 133-154.
- LORETTI A., 2019, « Les logiques sociales de la décision médicale. Étude des critères de prescription médicale en cancérologie des voies aérodigestives supérieures », *Sciences sociales et santé*, 37, 4, p. 37-62.
- MAHONEY J., THELEN K. (eds), 2010, *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge (MA), Cambridge University Press, p. 1-37.
- MARCH J. G., SIMON H. A., 1993 [2nd ed.], *Organizations*, Cambridge, Blackwell.
- MARCHAL E., 2013, « Uncertainties Regarding Applicant Quality. The Anonymous Resume Put to the Test », in J. BECKERT J., C. MUSSELIN (eds), *Constructing Quality. The classification of Goods in Markets*, London, Oxford University Press.
- MARCHAL E., 2015, *Les embarras des recruteurs. Enquête sur le marché du travail*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- MARCHAL E., 2020, « Savoirs flous et savoirs faire des employeurs mis en cause. Les limites de la lutte contre la discrimination à l'embauche », *Sociologie*, 11, 1, p. 55-71.
- MARCHAND A., 2018, *Reconnaissance et occultation des cancers professionnels : le droit à réparation à l'épreuve de la pratique (Seine-Saint-Denis)*, thèse de doctorat en histoire et sociologie, Université Paris Saclay.

- MARICHALAR P., 2014, *Médecin du travail, médecin du patron ?* Paris, Presses de Sciences Po.
- MAS B., PIERRU F., SMOLSKI N., TORRIELLI R. (dir.), 2011, *L'hôpital en réanimation. Le sacrifice organisé d'un service public emblématique*, Paris, Éditions du croquant.
- MASSON C., 2001, *Le Cardinal Liénart. Évêque de Lille 1928-1968*, Paris, Éditions du Cerf.
- MASTIN J.-L., 2005, « Stratégies du capitalisme familial lillois et autonomie financière régionale : le financement des filatures Julien Le Blan, 1858-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 4, p. 74-105.
- MASTIN J.-L., 2010, « Les écoles régionales du patronat : le cas du Nord », in J.-C. DAUMAS, A. CHATRIOT, D. FRABOULET, P. FRIDENSON, H. JOLY (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, p. 803-807.
- MASTIN J.-L., 2011, « L'entente et le marché : le cartel des peigneurs de laine de Roubaix-Tourcoing (1881-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2, p. 120-145.
- MCCOURT W., 1999, « Paradigms and their development: the psychometric paradigm of personnel selection as a case study of paradigm Diversity and Consensus », *Organization Studies*, 20, 6, p. 1011-1033.
- MCPHERSON C. M., SAUDER M., 2013, « Logics in Action: Managing Institutional Complexity in a Drug Court », *Administrative Science Quarterly*, 58, 2, p. 165-196.

- MERCAT-BRUNS M., 2015, « L'identification de la discrimination systémique », *Revue de droit du travail*, p. 672-681.
- MICHAUD C., 2019, « Le Collège de la Bonne Route et son cursus académique entre États-Unis, Grande-Bretagne et Suisse (1949-1951) », *Relations internationales*, 180, p. 27-42.
- MICHAUD C., 2021, « *For God's sake, wake up!* » *Le Réarmement moral sur le sol helvétique (1932-1969). Une internationale des croyants face au spectre communiste. Organisation, réseaux et militance*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Lausanne.
- MOIZART N., 2012, « Charge de la preuve d'une discrimination à l'embauche », *Revue de droit du travail*, p. 497.
- MORILL C., 1995, *The Executive Way: conflict management in corporations*, Chicago, University of Chicago Press.
- MOSS P. TILLY C., 2001, « Hiring Procedures and the Role of Formality », In P. MOSS, C. TILLY (eds), *Stories Employers Tell: Race, Skill and Hiring in America*, Russel, CA, Sage Foundation, p. 209-240.
- MUÑOZ J., 2002, *L'accident du travail. De la prise en charge au processus de reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MUSSELIN C., PIGEYRE F., 2008, « Les effets des mécanismes du recrutement collégial sur la discrimination : le cas des recrutements universitaires », *Sociologie du travail*, 50, 1, p. 48-70.
- N'DOBO A., 2009, « Biais sexistes et marques d'inégalité de genre dans le discours des recruteurs : un effet de la persistance des discriminations

- sexistes dans l'accès au travail », *Revue internationale de psychologie sociale*, 22, 1, p. 107-136.
- NOUGUEZ E., 2009, « Le médicament générique et la relation de soin. Sociologie d'un quiproquo », *Sociologie du travail*, 51, 1, p. 46-53.
- NOVAK S., URFALINO P. (dir.), 2017, « Dossier. Nouvelles approches de la décision collective », *Négociations*, 27.
- OFFERLÉ M., 2013, *Les Patrons des patrons. Histoire du Medef*, Paris, Odile Jacob.
- OFFERLÉ M. (dir.), 2017, *Patrons en France*, Paris, La Découverte.
- OFFERLÉ M., 2021, *Ce qu'un patron peut faire. Une sociologie politique des patronats*, Paris, Gallimard.
- OUTIN J.-L., 1990, « Trajectoires professionnelles et mobilité de la main-d'œuvre : la construction sociale de l'employabilité », *Sociologie du travail*, 32, 4, p. 469-489.
- PAGER D., SHEPHERD H., 2008, « The Sociology of Discrimination: Racial Discrimination in Employment, Housing, Credit, and Consumer Markets », *Annual Review of Sociology*, 34, p. 181-209.
- PAGER D., WESTERN B. et SUGIE N., 2009, « Sequencing disadvantage: Barriers to Employment Facing Young Black and White Men with Criminal Records », *The Annals of the American Academy*, 623, p. 195-2013.
- PARSONS T., 1951, « Social Structure and Dynamic Process: The Case of Modern Medical Practice », in *The Social System*, New York, Free Press, p. 428-479.

- PASSERON J.-C., REVEL J., 2005, *Penser par cas*, Paris, Éditions de EHESS.
- PAWIN R., 2013, « Retour sur les “Trente Glorieuses” et la périodisation du second XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, p. 155-175.
- PELLETIER D., 2001, « Être patron : l'ardente obligation », *Notre histoire*, 187, p. 60-63.
- PETIT P., 2003, « Comment évaluer la discrimination à l'embauche », *Revue française d'économie*, 17, 3, p. 55-87.
- PETIT P., DUGUET E., L'HORTY Y., 2015, « Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale sur les serveurs en Ile de France », *Économie & prévision*, 206-207, p. 55-69.
- PIERNAS G., 2018, « La formation professionnelle dans les fonds d'entreprises industrielles aux Archives nationales du monde du travail : une approche archivistique de l'empreinte de ses acteurs (XX^e-XXI^e siècles) », *Cahiers d'histoire du CNAM*, 9-10, p. 125-150.
- PINELL P., 1992, *Naissance d'un fléau. Histoire de la lutte contre le cancer (1890-1940)*, Paris, Métailié.
- PLATEL S., 2014, *Connaissance, expertise et reconnaissance des maladies professionnelles : système complémentaire et cancers en Seine-Saint-Denis*, thèse de doctorat en santé publique, Université Paris 13.
- PODOLNY J. M., 2001, « Networks as the Pipes and Prisms of the Market », *American Journal of Sociology*, 107, 1, p. 33-60.
- POWELL W. W., DIMAGGIO, 1997, « Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations », *Politix*, 10, 40, p. 113-154.

- PUIG N. et FERNANDEZ P., 2003, « The education of Spanish entrepreneurs and managers: Madrid and Barcelona business schools, 1950-1975 », *Paedagogica Historica*, 5, p. 651-672.
- RABIER M., 2013, *Entrepreneuses de cause : contribution à une sociologie des engagements des dirigeants économiques en France*, thèse de doctorat de sociologie, EHESS.
- REVÊT S., 2019, *Les coulisses du monde des catastrophes « naturelles »*, Paris, Éditions de la MSH.
- RIEUCAU G., 2015, « Getting a low-paid job in French and UK supermarkets: from walk-in to online application? », *Employee relations*, 37, 1, p. 141-156.
- ROBERT C., 2008, « Expertise et action publique », dans O. Borraz, V. Guiraudon (dir.), *Politiques publiques. La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 309-335.
- ROBERT C., 2010, « Être socialisé à ou par l'Europe ? Dispositions sociales et sens du jeu institutionnel des experts de la Commission européenne », dans H. MICHEL, C. ROBERT (dir.), *La fabrique des Européens. Construction européenne et processus de socialisation*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 313-346.
- ROT G., 2004, « Nouvelles formes d'organisation du travail industriel et modèles productifs. Regard rétrospectif », in A. Pouchet (dir.), *Sociologie du travail, 40 ans après*, Paris, Elsevier, p. 81-98.
- SABATIER P., JENKINS-SMITH H. (eds), 1993, *Policy Change and Learning, an Advocacy-Coalition Approach*, Boulder, Westview Press.

- SAILLOUR-GLÉNISSON F., MICHEL P., 2003, « Facteurs individuels et collectifs associés à l'application des recommandations de pratique clinique par le corps médical. Revue de la littérature », *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 51, 2, p. 65-80.
- SALOGNON M., 2007, « Reorienting companies' hiring behaviour: an innovative "back-to-work" method in France », *Work, Employment & Society*, 21, p. 713-730.
- SCHMIDT F. et HUNTER J., 1998, « The validity and Utility of Selection Methods in Personnel Psychology: Practical and Theoretical Implications of 85 Years of Research Findings », *Psychological Bulletin*, 124, 2, p. 262-274.
- SCHUTTER (de) O., 2001, *Discriminations et marché du travail. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi*, Bruxelles, PIE-Peter Lang.
- SCOTT W. R., RUEF M., MENDEL P. J., CARONNA C., 2000, *Institutional Change and Healthcare Organizations. From Professional Dominance to Managed Care*, Chicago/London, University of Chicago Press.
- SEGRESTIN D., 2016, « L'entreprise au CSO, 1968-2015 : de la bureaucratie au capitalisme », *Entreprises et histoire*, 84, p. 77-102.
- SÉNAT, *Rapport de la commission d'enquête chargée d'évaluer l'intervention des services de l'État dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen*, 2 juin 2020.

- SÉNAT, *Santé publique : pour un nouveau départ : leçons de l'épidémie de Covid-19*, 8 décembre 2020.
- SENTIS M. J., 2012, *L'avenir était au-delà des vagues. Caux 1946-1996, « Un malentendu... ! »*, Caux, Caux Éditions.
- SIGNORETTO C., 2011, « La recherche de l'accord du salarié dans la rupture pour motif économique », dans M. KERLEAU, S. LAGUÉRODIE, J.-L. OUTIN (dir.), *Crise, inégalités et pauvretés. XXXI^e Journées de l'Association d'économie sociale*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, p. 115-130.
- SIGNORETTO C., 2015, « Restructurations, gestion de l'emploi et droit du travail : analyse institutionnelle et statistique », *La Revue de l'Ires*, 84, 1, p. 31-58.
- SIMON H. A., 1978, « Rationality as process and as product of thought », *The American economic review*, 68, 2, p. 1-16.
- SIMON H. A., 1997 (4^e ed.), *Administrative Behavior. A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*, New York, Free Press.
- SIMON H. A., 2004, *Les sciences de l'artificiel*, Paris, Gallimard.
- SNOOK, S., 2000, *Friendly Fire: The Accidental Shootdown of U.S. Black Hawks over Northern Irak*, Princeton, Princeton University Press.
- SPENCER K. L., GRACE M., 2016, « Social Foundations of Health Care Inequality and Treatment Bias », *Annual Review of Sociology*, 42, p. 101-120.
- SPIRE A., 2008, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir.

- SPIRE A., WEIDENFELD K., 2011, « Le tribunal administratif : une affaire d'initiés ? Les inégalités d'accès à la justice et la distribution du capital procédural », *Droit et société*, 3, 79, p. 689-713.
- STEINER P., 2001, « Don de sang et don d'organes : le marché et les marchandises "fictives" », *Revue française de sociologie*, 42, 2, p. 357-374.
- STRYKER S., 2008, « From Mead to a structural symbolic interactionism and beyond », *Annual Review of Sociology*, 34, p. 15-31.
- SWEENEY M., 2013, « Des fondements pour agir », in E. Serverin et F. Guiomard (dir.), *Des revendications des salariés en matière de discrimination et d'égalité. Les enseignements d'un échantillon d'arrêts extrait de la base JRICA (2007-2010)*, Rapport de la mission de recherche Droit et justice, p. 22-44.
- TANGUY L., 2001, « Les promoteurs de la formation en entreprise (1945-1971) », *Travail et Emploi*, 86, p. 27-47.
- THALER R., SUNSTEIN C., 2010, *Nudge : la méthode douce pour inspirer la bonne décision*, Paris, Vuibert.
- THÉVENOT L., 2001, « Les justifications du service public peuvent-elles contenir le marché. Services publics et droits fondamentaux dans la construction européenne », dans A. LYON-CAEN, V. CHAMPEIL-DESPLAT (dir.), *Services publics et droits fondamentaux dans la construction européenne*, Paris, Dalloz, p. 127-143.

- TIMMERMANS S., BERG M., 1997, « Standardization in action: achieving local universality through medical protocols », *Social studies of science*, 27, 2, p. 273-305.
- TIMMERMANS S., KOLKER E. S., 2004, « Evidence-Based Medicine and the Reconfiguration of Medical Knowledge », *Journal of Health and Social Behavior*, 45, p. 177-193.
- TIMMERMANS S., OH H., 2010, « The Continued Social Transformation of the Medical Profession », *Journal of Health and Social Behavior*, 51, p. S94-S106.
- TRIMOUILLE P., 1991, « La Bourgeoisie chrétienne du Nord (1930-1950) », *Revue du Nord*, 290-291, p. 417-427.
- URFALINO P., 2005, « La décision fut-elle jamais un objet sociologique ? », *document de travail CESTA-EHESS*.
- URFALINO P., 2014, « The rule of non-opposition. Opening-up decision-making by consensus », *Journal of Political Philosophy*, 22, 3, p. 320-341.
- URFALINO P., 2021, *Décider ensemble. La fabrique de l'obligation collective*, Paris, Le Seuil.
- URFALINO P., BONETTI E., BOURGEOIS I. et al., 2001, *Les recommandations à l'aune de la pratique. Le cas de l'asthme et du dépistage du cancer du sein*, Paris, Centre de sociologie des organisations.
- URSULET L., 2019, *Histoire sociale de la catastrophe de 1902 en Martinique*, Saint-Denis (La Réunion), Éditions Orphie.
- USEEM M., 1984, *The Inner Circle: Large Corporations and the Rise of Business Political Activity in the U.S. and U.K.*, New York, Oxford University Press.

- VAUGHAN D., 1996, *The Challenger Launch Decision. Risky Technology, Culture, and Deviance at NASA*, Chicago, University of Chicago Press.
- VEGA A., 2012, « Positivismes et dépendance : les usages socioculturels du médicament chez les médecins généralistes français », *Sciences sociales et santé*, 30, 3, p. 71-102.
- VENDEUR A., 2020, « Les configurations explicatives de la participation individuelle à l'action collective. Le cas de salarié.e.s d'entreprises en réduction d'effectifs », *Revue française de science politique*, 70, 2, p. 209-236.
- VERNET A., 2018, *Les disciplines de l'industrie : le patronat métallurgique et la formation organisée des travailleurs dans la région de Saint-Etienne (1865-1954)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lumière-Lyon 2.
- VERNUS P. (dir.), 2002, *Les organisations patronales. Une approche locale (XIX^e-XX^e siècles)*. Cahiers du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale, université Lumière-Lyon II, CNRS, Lyon.
- VILLEVAL M.-C., 2016, *L'économie comportementale du marché du travail*, Paris, Presse de Sciences Po.
- WEBER H., 1986, *Le parti des patrons. Le CNPF (1946-1986)*, Paris, Le Seuil.
- WEEXTEEN A., 1999, *Le conseil aux entreprises : le rôle de Jean Milhaud (1898-1991) dans la CEGOS et l'ITAP*, thèse de doctorat d'histoire, EHESS.
- WELLER J.-M., 2003, « Le travail administratif, le droit et le principe de proximité », *L'Année sociologique*, 53, 2, p. 431-458.

- WELLER J.-M., 2007, « La disparition des bœufs du Père Verdon. Travail administratif ordinaire et statut de la qualification », *Droit et société*, 3, 67, p. 713-755.
- WELLER J.-M., 2018, *Fabriquer des actes d'État : une ethnographie du travail bureaucratique*, Paris, Economica.
- ZALC, Claire, *Dénaturalisés : les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Le Seuil, 2016.
- ZBARACKI M. J., 1998, « The Rhetoric and Reality of Total Quality Management », *Administrative Science Quarterly*, 43, 3, p. 602-636.
- ZEBROWSKI E., 2002, *The last days of St. Pierre: the volcanic disaster that claimed thirty thousand lives*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press.
- ZITTOUN P., CHAILLEUX S., 2021, *L'État sous pression. Enquête sur l'interdiction française du gaz de schiste*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ZSCHIRNT E., RUEDIN D., 2016, « Ethnic discrimination in hiring decisions: a meta-analysis of correspondence tests 1990-2015 », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42, 7, p. 1115-1134.

case », *Global Policy*, 12, 7, 2021, p. 68-79.